

## Réunion des RP de Côte d'Azur du 14 septembre 2023

### Compte-rendu SUD

**Pour les salariés : Pierre-Olivier Casabianca, Sébastien Lemaire, Coralie Excoffier, Daniel Gerner**

**Pour la direction : Samuel Peltier, Marilyne Camacho, Séverine Achard, Béatrice Niçois (pour le point Antenne), Anne de Geoffroy**

#### **Point Emploi/Recrutement**

Technicien Video : Le poste a été republié pour la 4e fois. Marilyne Camacho a proposé un salaire à 110% au-dessus de la médiane, mais il n'y a pas de candidats ni en interne, ni en externe.

Montage Nice : Il y a un candidat en interne, celle d'un CDD. En externe, 45 candidatures ont été reçues mais la direction doit les étudier mais pense que bon nombre d'entre elles, pour ne pas dire la quasi totalité, ne sont pas recevables.

JRI locale : Comme la direction l'a déjà dit. Eloïsa Patricio devrait faire partie des équipes du BRI d'ici la fin de l'année. Le poste de JRI sera alors mis en consultation.

#### **POINT D'ETAPE EDITORIAL TEMPO**

*Est-il prévu de faire un point sur l'offre éditoriale Tempo pour que les salariés puissent donner leur point de vue ?*

La direction confirme qu'un point est prévu d'ici quelques semaines.

#### **TEMPO**

*Des journalistes sont planifiés en 10h/20h. Combien de fois par semaine les salariés vont-ils devoir faire ces horaires ? La direction peut-elle s'engager à ce que ce ne soient pas toujours les mêmes personnes qui soient planifiées ?*

Le directeur explique qu'un roulement est prévu avec la même régularité que celui des actu 8 et nous assure que ce ne sera pas toujours les mêmes salariés qui seront planifiés.

Espérons que ce soit respecté car ce n'est pas toujours le cas.

## **ORGANISATION ET TEMPS DE TRAVAIL ICI**

*Quand la direction prévoit-elle de faire un point d'étape sur le rythme et le temps de travail à France 3 Côte d'Azur ?*

Pour Samuel Peltier « il est nécessaire d'avoir plusieurs semaines de roulement. Le 1er bilan sera fait dans 4 ou 6 semaines ».

## **ETP SUPPLEMENTAIRES ICI**

*La répartition en région des 60 ETP a été arbitrée cet été. De combien d'ETP a-t-on été doté en Paca et en Côte d'Azur ? Quelles sont les intentions de la direction pour ces dotations d'ETP ?*

Samuel Peltier explique que la région Paca va avoir désormais avoir 3,5 ETP supplémentaires dans son budget. « C'est une surprise, on ne pensait pas en avoir autant. Ca va nous permettre d'absorber un surplus d'activité. »

Le directeur explique que ces ETP vont permettre de payer des heures supplémentaires. Pour l'instant la direction n'envisage pas de rajouter un poste sur des métiers en tension, comme les scriptes par exemple : « On n'arrive pas trouver de scriptes. On ne sait même pas si on va pouvoir maintenir 2 scriptes par jour lors des week-ends ». Pas très rassurant...

Concernant la répartition de ces ETP entre Marseille et Antibes, la direction est évasive : « Ca dépend des projets. On mettra les moyens nécessaires ». A l'heure actuelle -il est donc impossible de savoir comment vont être utilisé ces ETP et qui va en profiter.

## **PLANNING PREVISIONNEL 4 SEMAINES**

*A quoi sert-il s'il n'est pas indiqué les jours de Récup et les RTT employeur ?*

Samuel Peltier rappelle que le planning sur 4 semaines permet d'avoir une visibilité sur les présences et absences des salariés et qu'il est donc fait pour planifier les jours de repos.

« S'il y a trop d'effectif l'employeur pose des RTT employeur ou des récup employeur ». « Souvent posées au dernier moment », complète Marilyne Camacho. « Et on essaye de prévenir le salarié en amont. C'est mieux de communiquer » ajoute Samuel Peltier.

## **ALTERNANCE**

*La direction peut-elle nous assurer que les alternants ne prennent pas la place des Cdd ou CddU ?*

Pour Marilyne Camacho, les alternants sont rémunérés, ils doivent devenir professionnels, et ils peuvent donc travailler seuls une fois qu'ils sont opérationnels.

Notre RRH nous assure, que les alternants ne prennent pas la place des CDD locaux : « Pour les CDD locaux , le volume de travail est le même. Par contre il y a moins de CDD qui viennent d'ailleurs. »

## **JOURNALISTE WEB**

*Le poste de journaliste web ne sera finalement pas pourvu et sera compensé par les nouveaux recrutements ayant un profil web (RP du mois d'août). Peut-on avoir des précisions sur l'organisation de ce comblement ?*

Marilyne Camacho confirme que contrairement aux engagements de la direction il n'y aura pas de poste de rédacteur web supplémentaire. Le poste qui devait être attribué au web est actuellement occupé par Eloïsa Patricio, en détachement au BRI.

Pour la direction ce n'est pas grave car le poste est comblé par deux nouvelles recrues : Michel Bernouin, journaliste Police/justice qui a proposé de faire un projet cross media : Web - TV. « Il fera donc du web en fonction des besoins » nous affirme la direction. De plus, Coralie Becq, fera au maximum 2 jours de Web par semaine, là aussi « en fonction des besoins ».

## **PLANNING DOCUMENTATION**

*Pourquoi le planning de la documentation est-il élaboré par l'Organisation d'Activité technique alors que ce service dépend de la rédaction ?*

« Le planning est fait par l'organisatrice d'activité avec le rédacteur en chef ». Les documentalistes ont comme chef de service le rédacteur en chef, alors pourquoi doivent-ils s'adresser à l'assistante qui gèrent les techniciens et pas à celle qui gère la rédaction ? « Le réglementaire entre Journaliste et PTA est différent donc il y a une assistante technique qui gère les PTA » explique Marilyne Camacho.

## **MESURES INDIVIDUELLES 2023**

*Elles ont été validées en juillet. A quelle date les salariés concernés seront prévenus ? Combien de mesures ont été attribuées ? Quand est prévu le passage en paye ? Quand les primes exceptionnelles seront-elles attribuées ?*

Le service RH confirme que le passage en paye est prévu pour septembre.

Quant aux primes, elles seront attribuées courant octobre et mises en paye en novembre. La direction régionale ne sait pas qu'elle enveloppe sera attribuée cette année.

La direction va t-elle communiquer sur ces primes ? Non, malheureusement. « On est dans la totale opacité. On assume » explique Marilyne Camacho.

### **ATELIER DEMENAGEMENT**

***Est-ce qu'il y aura un atelier sur le bien-être au travail à la Victorine (lieux de repos, salle de sport, cafétéria...) ?***

Le directeur régional trouve que cette proposition portée par une partie des RP est « une bonne idée. » La direction organisera donc un 4e atelier sur le bien-être dans un bâtiment que la grande majorité des salariés rejette.

Pour rappel, il n'y aura pas de cantine. Au mieux, une salle, qui ne peut être appelée cafétéria, puisqu'il n'y aura quelques micro-ondes et des réfrigérateurs.

### **EXPERTISE**

***Une personne décisionnaire doit arriver à Antibes début septembre. Sa venue aurait déjà dû se faire en juin. L'arrivée de cette personne est-elle toujours d'actualité ?***

Samuel Peltier confirme qu'une personne décisionnaire doit arriver à Antibes et que son arrivée devrait se faire en octobre.

### **COPIL**

***Pourquoi le Copil s'est-il arrêté alors que tous les ateliers, notamment celui du déménagement, n'étaient pas fini ? La direction va-t-elle faire une communication aux salariés ? La direction peut-elle faire un point sur les avancements des 2 premiers ateliers ?***

Marilyne Camacho explique que « les membres du Copil se sont réunis et qu'à une large majorité, ils sont pris la décision d'arrêter. »

Pour rappel cette décision a été prise contre l'avis du médecin du travail qui souhaitait que l'atelier sur le déménagement ait lieu.

Marilyne Camacho explique que 4 ateliers consacrés au déménagement seront mis en place.

Pour SUD, ce n'est pas la même chose, car ces ateliers seront pilotés et contrôlés par la direction. Ce qui n'était pas le cas des ateliers du Copil.

Concernant le suivi des 2 premiers ateliers, un point sera fait lors du prochain Copil.

La direction n'avait pas prévu de communiquer aux salariés sur la fin du Copil mais enverra finalement un mail. La direction ne nous a pas communiqué de dates.

## **CONCUR**

*Le rédacteur en chef a demandé aux journalistes d'envoyer leurs factures une fois par semaine. Pourquoi une telle demande ? Est-ce une consigne nationale ? Y a-t-il un texte réglementaire qui justifie cette demande ?*

Samuel Peltier explique que « le rédacteur en chef reçoit des demandes de validation tous les jours, parfois pour des montants inférieurs à un euro. Ca correspond à plusieurs mails par jour pour une demande de remboursement. Par soucis d'efficacité, il a donc été demandé aux salariés de regrouper leurs factures dans des notes de frais à envoyer chaque semaine. C'est une invitation. Ce n'est pas une obligation.»

## **CONGES**

*Sur Monkiosque, les salariés du Bri n'ont pas accès aux plannings de leurs collègues de la locale et inversement, pourquoi ?*

*Pourquoi le planning des chefs d'équipe ainsi que celui de la Rrh, de l'Irh, et de la responsable de la communication ne sont pas visibles ?*

D'après le service RH c'est une question d'Unité d'organisation (UO). Les salariés n'appartiennent pas tous à la même unité d'organisation et seuls les salariés de la même UO peuvent voir le planning des uns et des autres. Par exemple les chefs de service ne font pas partie de la même UO que les autres salariés. Leur planning ne peut donc pas être vu par les personnes ne faisant pas partie de cette UO. C'est le même principe pour les salariés du BRI qui ne peuvent pas accéder au planning de celui de la locale et inversement.

Pareil pour les fonctions supports, ces dernières sont rattachées à Marseille, on ne peut pas avoir accès à leur planning. Marilyne Camacho ajoute que « le logiciel est formaté, on ne peut pas le changer. »

## **ALIMENTATION DU CET**

*Quelles sont les règles d'alimentation du CET pour 2023 ?*

Le service RH explique que cette année encore le CET est plafonné à 5 jours cette année et que 8 jours sont monétisables.

## **LOCALE DE NICE**

*Aucun Alpha 7 n'est prévu pour la locale. Pourquoi ? Par ailleurs, quand sont prévues les prochaines formations Alpha 7 ?*

Pour Samuel Peltier, il y a 2 Alpha 7 au BRI et un Alpha 7 peut être donné à la Locale de Nice, mais « il faut définir le projet éditorial » car les Alpha 7 ne doivent pas rester au placard.

Ca tombe bien, il y a un projet éditorial à la locale de Nice puisque les plateaux peuvent être faits avec

un Alpha 7, des reportages et des petits modules également.

Concernant la formation, il n'y a pas de dates mais Séverine Achard confirme que 3 personnes de la locale devraient être formées. A Antibes : 4 salariés ont déjà été formés.

## **MEDECINE DU TRAVAIL**

*Les Cdd et CddU sont-ils reçus régulièrement par la médecine du travail ? Sur quels critères et à quelle fréquence ?*

Marilyne Camacho explique que les intermittents sont multis-employeurs et ils sont gérés par un organisme extérieur. »

Concernant la date de leur visite, « Ca peut être 3 ou 5 ans, ça dépend des métiers et de la situation de chacun et des risques encourus » précise Séverine Achard.

Notre IRH ajoute que « pour les journalistes, certains sont gérés par nous, en fonction de leur nombre de jours. » Mais Séverine Achard manque de réponses pour bien nous renseigner.

A noter que tous les alternants ont eu un rendez-vous avec la médecine du travail.

## **VOITURES ELECTRIQUES PERSONNELLES**

*Est-ce qu'il serait possible de proposer la charge des véhicules électriques personnels gratuitement aux salariés ?*

La direction explique que les bornes de recharges sont réservées aux véhicules de service. Il est impossible de charger sa voiture personnelle sur ces bornes. « C'est un avantage en nature. Il faudrait le déclarer », précise Samuel Peltier.

## **ENTRETIEN TERRAIN**

*Pourquoi ne pas faire appel à des ânes pour l'entretien du fond de notre terrain ? L'âne est une excellente débroussaillouse écologique et deux ânes sont capables de nettoyer un hectare en peu de temps.*

Le directeur explique qu' « il y a deux soucis : quelqu'un doit s'occuper des ânes et le terrain est inondable. »

Marilyne Camacho rappelle qu'il y a déjà eu des moutons mais que l'éco pâturage a pris fin après les inondations.

## **RUCHES**

*Pourrait-on faire installer des ruches sur le toit du bâtiment, comme cela est fait à la station de Malakoff ?*

Le directeur explique que le toit est une zone à risque, qu'une seule personne est autorisée à y accéder, ce n'est donc pas possible.

## ***Bilan SSCT 2022 Côte d'Azur***

Il y avait 82 salariés permanents, dont 39 PTA et 43 journalistes, à France 3 Côte d'Azur en 2022. L'an dernier le budget sur la santé et la sécurité était de 9.047 euros. Un coup qui s'explique par l'initiation et le recyclage des 15 salariés ayant des habilitations électriques. Un salarié JRI/OPV a bénéficié de la formation Ergonomie et Performance gestuelle.

## **DUER 2023**

### **Papripact 2023**

L'étude de ses 2 documents est remise au mois prochain.

## **Point Actualités de l'Antenne**

Le directeur félicite toutes les équipes qui ICI. « La qualité est bluffante dès le 1er jour. C'est dû à un gros travail en amont, la mécanique est très bien huilée et la lisibilité du journal est très bonne » a dit Samuel Peltier.

Quant aux audiences quotidiennes, la direction ne nous les a pas fournies mais nous assure qu'elles sont encourageantes et qu'il n'y a pas d'affaissement d'audience tout au long du JT. On serait même est au-dessus de la courbe précédente.

Concernant la formule, elle n'est pas figée nous dit le directeur : « Il faut un peu de souplesse dans la construction de la tranche. Le dossier Natio ou l'invité ne doit pas toujours être à la même place. »

Le 22 et 23 septembre, le pape sera à Marseille.

Une PAE aura lieu le 22 septembre de 15h45 à 19h00.

Le samedi 23 septembre de 11h15 à 12h25, une PAE au Stade et avec des directs au Faro, rencontre avec Macron.

La messe sera diffusée sur France 2 à partir de 15h05.

A noter que la visite du pape est également à suivre sur notre site [paca.france3.fr](http://paca.france3.fr)

Concernant les autres programmes, Music box reprendra le 20 septembre et les EDR reprendront à la fin du mois.

Quant aux audiences du matin, elles sont bonnes (3,5 points).

**La prochaine réunion aura lieu le jeudi 12 octobre. Vous pouvez nous poser vos questions au plus tard le mercredi 4 octobre.**